

ANIMATION & VALORISATION TOURISTIQUE (15%)

La commune a-t-elle un concours des Maisons Fleuries ? OUI NON

Y a-t-il sur la commune des actions d'encouragement du fleurissement (communication auprès des habitants, pédagogie auprès des enfants, foires ou fêtes des plantes, une association de jardinage ou de fleurissement, cours d'art floral, etc.) ? Lesquelles OUI NON

Classer de 1 (plus important) à 3 (moins important) les objectifs du fleurissement de la commune :

- pour embellir le cadre de vie des habitants —
- pour valoriser l'activité économique (commerces, tourisme,...) —
- pour communiquer une belle image de la commune et de son territoire —

La commune encourage-t-elle le fleurissement auprès des grands propriétaires fonciers sur son territoire (talus SNCF, berges VNF, espaces verts HLM, agriculteurs, horticulteurs, associations, entreprises, etc.) ? OUI NON

Autres informations que la commune souhaite communiquer au jury départemental des Villes et Villages Fleuris

La commune peut aussi fournir en complément du présent questionnaire, tout document complémentaire permettant d'apprécier au mieux sa démarche de fleurissement.

Le dossier d'inscription et la fiche qu'il contient
sont à adresser **avant le 7 mai 2012**
à Monsieur le Président du Conseil général des Yvelines,
2 place André Mignot 78012 Versailles cedex

A l'attention de Martine Richard, Direction de l'Environnement - Courriel : mrichard@yvelines.fr - Téléphone : 01 39 07 80 55

Pour toutes informations complémentaires :

Conseil général des Yvelines
Direction de l'Environnement
Bruno Drevon | Martine Richard
01 39 07 80 98 | 01 39 07 80 55
yvf@yvelines.fr
www.yvelines.fr/yvf

Crédit Photo : Bruno Drevon

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

ET

TROPHEES YVELINOIS DU FLEURISSEMENT

avec pour thème en 2012 :

« Rues et places en habits de nature »



Dossier d'inscription

(ce dossier doit contenir la fiche d'inscription A4)

Questionnaire départemental des Villes et Villages Fleuris

Commune de

Avec ce questionnaire, vous devez fournir un plan unique (format A4 ou A3) comprenant :

→ les principaux points de fleurissement, les espaces naturels et autres éléments remarquables pour l'embellissement de la commune ;

→ un circuit de visite de la commune durant 15 à 20 minutes et permettant d'évaluer le fleurissement de la commune.

PATRIMOINE PAYSAGER ET VEGETAL (50%)

Quels sont les parcs et jardins ouverts au public sur la commune ? Leur superficie ?

Quel est le nombre d'équipements publics total (mairie, écoles, gymnase, etc.) ? _____

Quel est le nombre d'équipements publics bénéficiant d'un fleurissement ? _____

Quel est le nombre de carrefours sur route départementale, fleuris par la commune ? _____

Arbres (Hors forêt ou bois éventuels) :

Quel est le nombre d'arbres entretenus par la commune ? _____

La commune présente-t-elle des arbres remarquables ? (à localiser sur le plan des fleurissements) OUI NON

Lesquels ?

Arbustes & rosiers :

Quel est le nombre d'arbustes et de rosiers entretenus par la commune ? _____

Pelouses et couvre-sol :

Quelle est la superficie de pelouses (hors terrains sportifs) entretenues par la commune ? _____ m²

Variété du fleurissement

Pourcentage de rues de la commune bénéficiant d'un fleurissement ? _____ %

Pourcentage des points de fleurissement de pleine terre ? _____ %

Pourcentage des points de fleurissement de hors sol ? _____ %

Quel est en pourcentage la variété du fleurissement de la commune ?

Pelouses ? _____ %

Fleurs plantées et retirées dans l'année ? _____ %

Fleurs sur des espèces pluriannuelles (vivaces, graminées, ...) ? _____ %

Arbustes ? _____ %

Arbres ? _____ %

Quel est le montant du budget fleurissement et son pourcentage dans le budget primitif 2012 de la commune ? (Achat fleurs, entretien massifs, élagages, etc. Hors frais de personnel)

_____ €

_____ % du BP 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE (35%)

Inventaire des espaces naturels

Liste des espaces naturels remarquables de la commune ? (zones humides, biotopes ou écosystèmes remarquables, ZNIEFF, réserves naturelles, etc. A localiser sur le plan de la commune)

Biodiversité :

Y a-t-il des espèces végétales ou animales remarquables sur la commune ? OUI NON

Lesquelles

La commune conduit-elle des actions de protection des espèces végétales ou animales ? (Charte de la biodiversité, protection des oiseaux, hôtel à insectes, ...)

OUI NON

Lesquelles ?

Gestion de l'eau :

Quel volume d'eau potable est consommé dans la commune (tous utilisateurs) ? _____ m³

Quel volume d'eau est consommé pour arroser espaces verts et fleurissements ? _____ m³

Quelle est l'origine de l'eau utilisée pour cet arrosage ? (eau potable, plan d'eau, eaux récupérées, etc.)

La commune utilise-t-elle des techniques d'économie d'eau ? OUI NON

Lesquels ?

Gestion raisonnée :

Quelle quantité totale de produits chimiques est utilisée chaque année pour le fleurissement communal ? _____ litres (engrais, produits phytosanitaires, désherbants, pesticides, etc.)

Quelles techniques sont utilisées pour réduire les produits chimiques ?

Patrimoine bâti :

La commune a-t-elle un élément de patrimoine illustre ou pittoresque (monument, site, ...) ? OUI NON

Lequel ?

Propreté :

Un tri sélectif des déchets ménagers est-il organisé sur la commune ? OUI NON

Quel est le poids de déchets ménagers par habitant ? _____ kg/habitant

Entrées de ville :

Quel est le nombre d'entrées en ville par une route ? _____

Quel est le nombre de ces entrées de ville qui sont fleuries ? _____

Mobilier urbain :

Quel est le montant et le pourcentage du budget consacré au mobilier urbain (bancs, corbeille à déchets, abribus, panneau d'affichage, ...) dans le budget primitif 2012 de la commune ?

_____ €

_____ % du BP 2012